ART. 20 N° II-2083

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-2083

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 20

ÉTAT B

Mission « Travail et emploi »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

(en e		
Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	1 000
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0
TOTAUX	0	1 000
SOLDE	-1 (000

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer 1 000 euros de l'action 01 – Amélioration de l'efficacité du service public de l'emploi du programme 102 – Accès et retour à l'emploi.

ART. 20 N° II-2083

Amendement d'appel.

Selon Pôle emploi, le nombre d'offres d'emploi atteindrait le million, un record : la nouvelle a été reprise un peu partout ces dernières semaines. Mais à y regarder de plus près, il semble que ce ne soit pas tout à fait exact. La presse révèle que ce chiffré serait erroné.

Il arrive que la même annonce, pour un seul poste, revienne plusieurs fois, que les offres ne soient pas actualisées et que certaines soient même fausses. Sur 750 000 annonces étudiées, 18 % ont une description identique au mot près à au moins une autre annonce du site et Pôle emploi assure avoir déjà écarté 15 % d'annonces douteuses depuis le début de l'année 2021.

Cet amendement d'appel vise à permettre à Pôle emploi de mieux organiser et ainsi, rendre plus efficaces ses offres d'emploi ?